

# 2º assemblée ordinaire du Conseil d'administration, Mercredi le 23 février 2022, 19 h, Séance tenue en visioconférence

## **ÉTAIENT PRÉSENT.E.S:**

Mme Marie-Ève Normandeau Présidente Olivier Lacombe Secrétaire M. Mme Trésorière Andréa Giquère Mme Louise Fantini Administratrice M. Martin Noël Administrateur Jacques Pelchat M. Administrateur Jean-Luc Lavoie Administrateur M. Mme Marie-Ève Duchesne Administratrice Mme Valérie Poirier Administratrice

#### **II Y A QUORUM**

### **ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S:**

Mme Anne Corriveau Conseillère municipale, district de la

Pointe-de-Sainte-Foy

Dave Gagnon Pelletier Conseiller en consultations publiques,

Ville de Québec

M. Sergio Marques M. Sergiy Kosov

M. Thomas Harvey-Gasse Service du transport et de la mobilité

active - Ville de Québec

M<sup>me</sup> Kathleen Breault Secrétaire de soutien

### **ÉTAIENT ABSENT.E.S:**

M. Luc Fournier Administrateur

Six citoyen.ne.s sont présent.e.s

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau ouvre la réunion à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance virtuelle (Zoom).

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées. M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau propose les ajouts «Espace d'initiatives» et «Normes environnementales sur le nickel» au point *Divers*. M. Jacques Pelchat propose l'ajout du sujet «Sommet des aînés» au point *Divers*.

## Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Séance d'information et d'échanges portant sur le cheminement	
d'écoliers de l'école d'éducation internationale Filteau	19 h 07
4. Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2022	20 h 00
5. Communications publiques	20 h 05
6. 1ère période de questions et commentaires du public	19 h 15
7. Suivi du plan d'action 2021-2023	
<ul> <li>Grille de critères</li> <li>Archivage électronique et calendrier partagé</li> <li>Table vélo</li> <li>Réseau structurant de transport en commun</li> <li>Parc à chiens dans le quartier</li> <li>Suivi de l'entretien des pistes de ski de fond</li> <li>Table arbres et boisés</li> <li>Résolution sur le comptoir postal du Campanile</li> <li>8. Période d'information par les membres du conseil municipal</li> </ul>	20 h 30
9. 2e période de questions et commentaires du public	20 h 40
10. Fonctionnement du conseil	20 h 50
11. Organisation de l'AGA	
12. Trésorerie	20 h 55
13. Divers	
<ul> <li>Espace d'initiatives</li> <li>Normes environnementales sur le nickel</li> <li>Sommet des aîné.e.s</li> <li>14. Levée de la séance</li> </ul>	21 h 00

## **RÉSOLUTION 22-CA-08**

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Ève Duchesne, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

## 3. SEANCE D'INFORMATION ET D'ECHANGES PORTANT SUR LE CHEMINEMENT D'ECOLIERS DE L'ECOLE D'EDUCATION INTERNATIONALE FILTEAU

M. Dave Gagnon Pelletier introduit M. Sergio Marques, qui présente, à l'aide d'un support visuel, le projet de cheminement d'écoliers de l'école d'éducation internationale Filteau. Il débute par une mise en contexte, expliquant dans les grandes lignes la stratégie de sécurité routière de la Ville de Québec. Il poursuit avec l'objectif, les cibles 2024 et 2040, un plan type de cheminement scolaire et les critères d'intervention pour un cheminement scolaire désigné. Les interventions de la Ville se font selon trois axes principaux : ralentir, être courtois et sécuriser. Les équipes de la Ville ont la possibilité d'agir sur quatre éléments : la géométrie de la rue, la signalisation lumineuse, le marquage au sol et la signalisation statique.

Il présente ensuite quelques faits saillants propres au quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, puis les quatre grandes interventions prévues :

- aménagement de deux intersections surélevées sur la rue Rochambeau (l'une avec la rue d'Ontario, l'autre avec l'Avenue Bégon);
- réaménagement de l'intersection des rues de Saurel et de Rochambeau
- création d'un trottoir sur le côté ouest de la rue de Toronto.

Trois panneaux lumineux indiquant le cheminement scolaire seront également installés autour de l'école.

M. Sergiy Kosov présente la situation actuelle et l'aménagement du trottoir prévu sur la rue de Toronto. La largeur de la chaussée passera de 9,5 m à 9 m. Aucune modification au stationnement de rue n'est requise.

Un citoyen demande sur quels faits, autres que le sondage, se fondent les analyses menées par la Ville. M. Sergio Marques explique que le service des transports de la Ville a accès à tous les rapports d'accidents, ce qui lui permet de créer une bonne base de données pour décider de ses interventions.

Un citoyen se questionne sur l'aménagement de la rue d'Ontario, où le personnel de l'école se gare régulièrement et où les parents d'élèves circulent abondamment en voiture. M. Thomas Harvey-Gasse répond que le stationnement sera interdit du côté est de la rue d'Ontario sur la portion près de l'école. Les petits panneaux de corridor scolaire seront installés tout le long du cheminement scolaire.

Une citoyenne demande si des arrêts sont prévus sur le rehaussement de chaussée et si l'option d'un sens unique avait été étudiée sur la rue de Saurel. M. Sergio Marques répond qu'il y aura des arrêts obligatoires dans toutes les directions pour forcer le ralentissement des voitures et faciliter le passage des piétons. Pour la mise en sens unique de la rue de Saurel, cette solution n'a pas été retenue, car cela occasionnerait des difficultés compte tenu des paramètres de la vie quotidienne (déneigement, ordures, etc.) et aurait un impact négatif quant à la réduction de la vitesse de la circulation automobile.

Un citoyen demande si les deux sorties cyclables près de la piscine pourraient être dotées d'installations pour sécuriser l'accès à la rue. M. Sergio Marques en prend note.

M. Sergio Marques termine la présentation avec l'échéancier des aménagements.

M. Martin Noël demande si les autres écoles du quartier bénéficieront de ce genre d'aménagement. M. Sergio Marques répond que toutes les écoles seront soumises à cette démarche. Dans le cas de l'école Filteau, la Ville entame les procédures maintenant puisque les analyses de sécurité sont déjà bien avancées.

Un citoyen met en question l'emplacement du panneau lumineux pour la signalisation variable, qui se confond avec les feux de circulation tout autour. Il souhaiterait que le projet considère l'aspect esthétique dans sa globalité. M. Sergio Marques en prend note et rappelle que d'autres interventions de sécurité pourront être possibles à la suite de celles qui sont prévues.

M. Jacques Pelchat s'interroge sur le secteur nord de l'école, autour de la rue McCartney. M. Sergio Marques confirme que cet aspect sera traité dans une seconde phase d'aménagement.

M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau remercie les membres du service de transport et mobilité active d'être venus présenter le projet au Conseil de quartier.

#### 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 26 JANVIER 2022

M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau demande si des modifications doivent être apportées au procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire du Conseil. M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau relève une coquille à la page 8, point Divers, dans le nom de la conseillère municipale.

#### **RÉSOLUTION 22-CA-09**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Marie-Ève Duchesne, appuyée par M. Jacques Pelchat, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 26 janvier avec la modification susmentionnée.

Adoptée à l'unanimité

### 5. COMMUNICATIONS PUBLIQUES

M<sup>me</sup> Marie-Ève Duchesne confirme qu'il y aura une nouvelle publication en mars dans le Journal de Sainte-Foy qui informera les lectrices et les lecteurs du tout nouveau Plan d'action du Conseil et des élections qui auront lieu lors de l'assemblée générale annuelle.

M<sup>me</sup> Louise Fantini a transmis une liste des actions réalisées en matière de communications publiques depuis la dernière assemblée. Les détails se trouvent en annexe du procès-verbal.

# 6. 1<sup>ERE</sup> PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

#### 7. SUIVI DU PLAN D'ACTION 2021-2023

#### 7.1 Grille de critères

M. Martin Noël élaborera une grille de critères dans les prochaines semaines afin de guider le Conseil dans le choix des dossiers et des sujets à prioriser dans un souci d'efficacité.

#### 7.2 Archivage électronique et calendrier partagé

M. Olivier Lacombe a amorcé des démarches d'enregistrement pour les services et les outils de Google disponibles aux organismes à but non lucratif. M. Dave Gagnon Pelletier effectuera aussi des démarches pour trouver un formulaire à cette fin.

### 7.3 Table de concertation vélo

M. Olivier Lacombe informe le Conseil qu'il n'y a pas eu de nouveaux développements depuis la dernière assemblée.

#### 7.4 Réseau structurant de transport en commun

M. Jacques Pelchat mentionne qu'il y a eu une première rencontre de travail avec les membres. Une présentation pour transmettre les informations et les documents pertinents au dossier a été faite par M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau. Dans le contexte où des rencontres d'information et d'échange sur le tramway auront lieu dans les prochaines semaines avec plusieurs conseils de quartier, dont celui de la Pointe-de-Sainte-Foy, M. Dave Gagnon Pelletier demande aux membres du conseil d'administration s'ils accepteraient que cette rencontre se fasse hors d'une assemblée régulière du conseil de quartier.

Les membres en discutent et souhaitent que cette rencontre d'information et d'échange fasse l'objet d'une rencontre ayant pour seul objet la question du réseau structurant et de ses implications pour le quartier. M. Dave Gagnon-Pelletier confirme que le dossier du prolongement de la rue Mendel vers le boulevard du Versant-Nord sera abordé par la Ville au même moment que le dossier du tramway dans le secteur de Pointe-de-Sainte-Foy.

#### 7.5 Parc à chiens dans le quartier

M<sup>me</sup> Marie-Ève Duchesne s'est informée au service du 311. On lui a répondu que plus d'informations seront disponibles cet été et que les démarches pour obtenir l'aménagement d'un nouveau parc à chiens pourraient débuter par une résolution adoptée par le Conseil de quartier.

M<sup>me</sup> Marie-Ève Duchesne travaillera sur le dossier pour revenir avec une proposition d'orientation au Conseil en mai prochain. Cette proposition d'orientation, à savoir si le conseil devrait ou non prendre une résolution pour qu'un parc à chiens soit créé dans le quartier, prendra en compte le fait qu'un projet pilote d'aménagement d'un espace canin de proximité est en cours au parc Saint-Yves.

#### 7.6 Suivi de l'entretien des sentiers hivernaux du boisé des Compagnons

M. Luc Fournier étant absent, le point est reporté en mars.

#### 7.7 Table de concertation Arbres et boisés

M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau a communiqué avec M<sup>me</sup> Marie-Hélène Felt pour lui confirmer l'intérêt du Conseil. M<sup>me</sup> Valérie Poirier s'informera des prochaines démarches auprès de M<sup>me</sup> Marie-Hélène Felt.

### 7.8 Résolution sur le comptoir postal du Campanile

M. Jacques Pelchat a transmis la résolution au bureau du député fédéral. On lui a répondu que Postes Canada est intéressée à avoir un point de service dans le secteur, à condition qu'une entreprise soit capable de recruter du personnel pour en assurer la gestion. M. Jacques Pelchat a demandé si un organisme pourrait s'en occuper. M. Jean-Luc Lavoie explique qu'il faut présenter une garantie financière substantielle pour être un point de service, mais que c'est la question de main d'œuvre qui est vraiment critique actuellement.

#### 8. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M<sup>me</sup> Anne Corriveau recommande aux membres du Conseil de demander la présentation sur la montée Mendel lorsque la Ville viendra rencontrer le Conseil lors de sa tournée des quartiers pour le <u>projet de tramway</u>.

La conseillère municipale est allée de l'avant sur la question des appareils de chauffage au bois. Elle est revenue avec une question au conseil municipal pour savoir de quel moyen disposent les citoyens pour dénoncer l'utilisation abusive ou illégale des appareils de chauffage au bois. La majorité des plaintes sont envers des quartiers, plutôt qu'envers des particuliers. Avec la conseillère M<sup>me</sup> Jackie Smith, elle a fait la demande pour avoir le moyen <u>de diffuser les avertissements de smog</u> sur le site de la Ville ou par infolettre.

Elle a également déposé un avis de proposition de zones d'échanges sécurisées, pour permettre l'achat ou l'échange de matériel de seconde main de façon sécuritaire. Ces espaces existent déjà dans l'Ouest canadien, aux États-Unis et dans quelques villes du Québec (Laval, Longueuil, Sherbrooke, etc.). Comme cette activité économique est en pleine croissance depuis quelques années, elle souhaite que la Ville établisse des zones sécurisées pour les échanges dans chaque arrondissement.

Il y aura un <u>Sommet des aîné.e.s</u> les 19-20-21 avril prochains, qui permettra de dresser le portrait des préoccupations et des idées de 250 aîné.e.s de tous âges, parmi les différents arrondissements de la région de Québec. Dans le cas de la Pointe-de-Sainte-Foy, les rencontres devraient avoir lieu au centre communautaire Claude-Allard et les places seront offertes au hasard.

M<sup>me</sup> Anne Corriveau informe les membres de la tenue de l'exposition «<u>Monstres marins</u>» qui se déroule à la <u>maison Hamel-Bruneau</u> et des artistes sculpteurs de neige qui seront en pleine action jusqu'au 26 février.

#### 9. 2° PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen s'inquiète de l'éventuelle implantation d'un parc à chiens en ce qui concerne les potentiels désagréments sonores et visuels. M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau explique que le dossier n'en est encore qu'à l'étape de l'ébauche et invite le citoyen à assister aux séances du Conseil pour suivre l'évolution du dossier.

M. Jean-Luc Lavoie explique à un citoyen que le comptoir postal de la rue du Campanile a été opéré par un sous-traitant pour une période de dix ans, contrairement à un bureau de poste qui, lui, aurait été opéré par Postes Canada.

Un citoyen demande si la Ville prévoit relier les pistes cyclables du boulevard du Versant Nord, du boulevard des Quatre Bourgeois et du chemin Saint-Louis, au Sud. M. Olivier Lacombe répond qu'il n'y a pas de plans prévus par la Ville à ce sujet, mais il invite le citoyen à soumettre sa demande au service 311.

Un citoyen demande s'il y a des développements du côté d'un plan de revalorisation du secteur du Campanile. M. Jacques Pelchat n'a pas de nouveau pour le moment. M. Jean-Luc Lavoie mentionne que le propriétaire principal s'est engagé à faire la réfection de la chaussée (promesse qui avait été faite l'an dernier). Cette année, une clause d'entretien des stationnements l'obligerait toutefois à le faire. M. Jacques Pelchat souligne que le côté du restaurant le Gusto est toutefois bien géré.

#### 10. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Il n'y a pas d'interventions.

### 11. ORGANISATION DE L'AGA

M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau relaie les informations que M. Dave Gagnon Pelletier avait envoyées concernant les contraintes physiques, légales et sanitaires liées à la tenue de l'AGA. La Ville suggère de tenir les séances et l'AGA en virtuel jusqu'à la fin avril. M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau sonde les membres de l'assemblée.

M. Dave Gagnon Pelletier mentionne au passage que le centre de loisirs Pie-XII sera démoli prochainement.

M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau, M. Olivier Lacombe et M<sup>me</sup> Andréa Giguère rédigeront le rapport annuel et les états financiers.

Le texte accompagnant le dépliant de l'AGA distribué aux citoyen.ne.s sera transmis aux membres du Conseil sous peu.

#### 12. TRESORERIE

M<sup>me</sup> Andréa Giguère indique qu'il reste un solde de 1 541,84 \$ au compte.

#### Paiement de la secrétaire de soutien

M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau suggère que le montant accordé à la secrétaire de soutien pour la rédaction du procès-verbal passe à 100\$. Les membres du Conseil approuvent.

## **RÉSOLUTION 22-CA-10**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau, appuyée par M. Olivier Lacombe, il est résolu d'octroyer 100\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

#### 13. DIVERS

#### 13.1 Espace d'initiatives

Espace d'initiatives est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui veut développer une offre de soutien pour les Conseils de quartier. L'organisme veut développer une offre d'accompagnement aux conseils de quartier pour des projets qui ne sont pas en lien direct avec des projets de consultations publiques initiés par la Ville de Québec. Le représentant propose de venir les rencontrer lors d'une prochaine assemblée pour leur en parler. Les membres du Conseil approuvent. M<sup>me</sup> Marie-Ève Normandeau prendra contact avec le coordonnateur de l'organisme à ce sujet.

## **RÉSOLUTION 22-CA-11**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Andréa Giguère, appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Ève Duchesne, il est résolu d'inviter le responsable de l'OBNL *Espaces d'initiatives* pour venir parler de ses services lors de la prochaine assemblée du Conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité

### 13.2 Normes environnementales sur le nickel

M<sup>me</sup> Valérie Poirier explique que le dépôt de mémoires auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques au sujet d'un projet de règlement qui aurait pour conséquence de relever considérablement le seuil maximal de nickel dans l'air se terminait le 20 février dernier. Dans le contexte où d'autres conseils de quartier se sont prononcés contre cette modification réglementaire,

notamment ceux dont le territoire est à proximité du port de Québec, elle demande si le Conseil doit quand même prendre position.

Les membres du Conseil, bien que sympathiques à la cause, se questionnent sur la pertinence de l'intervention pour le secteur Pointe-Sainte-Foy et du délai de cheminement d'une prise de position immédiate. M<sup>me</sup> Anne Corriveau indique qu'il est toujours possible d'appuyer les citoyens des autres Conseils de quartier plus centraux. M. Jean-Luc Lavoie invite les membres de l'assemblée à lire le mémoire de la Ville de Québec à ce sujet.

M<sup>me</sup> Louise Fantini suggère, étant donné l'heure avancée, que de la documentation sur les enjeux du changement aux normes sur le nickel, ainsi qu'un projet de résolution, soit envoyée aux autres membres prochainement pour bien comprendre la situation, en discuter et prendre position en mars.

M<sup>me</sup> Valérie Poirier fera le suivi de ce dossier en vue de la prochaine séance.

#### 13.3 Sommet des aîné.e.s

Ce sujet a été traité au point 8.

#### 14. LEVEE DE LA SÉANCE

# **RÉSOLUTION 22-CA-11**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M<sup>me</sup> Andréa Giguère, appuyée par M. Jean-Luc Lavoie, il est résolu de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Il est 21 h 30.

Procès-verbal rédigé par M <sup>me</sup> Kathleen Normandeau et M. Olivier Lacombe.	Breault et	révisé	par	M <sup>me</sup>	Marie-Ève
 M <sup>me</sup> Marie₌Ève Normandeau, présidente	M Olivier	Lacombe	9 500	crétair	

## **Communications publiques**

# Bilan des actions de communication depuis le 27 janvier 2022

# Publications Facebook (2)

- 14 février Séance d'information et d'échange sur le cheminement scolaire de l'école d'éducation internationale Filteau (23 février)
- 15 février Assemblée annuelle des Loisirs Saint-Benoît (24 février)

Nb de membres du groupe Facebook (150), soit une augmentation de 1

Louise Fantini, CQPSF